



Association Les Fontaines

Abbé Pierre Marlé

Siège Administratif (Direction Générale – Pôle Ressources)

Centre polyvalent « Les Blanchères » - 40, rue Louise Damasse – VERNON

Tél. 02 32 64 35 70 Fax. 02 32 64 35 79 Courriel : siege.asso@lesfontaines.fr

Adresse postale : B.P. n°128 – 27201 VERNON Cedex Site internet : www.asso-lesfontaines.fr

ASSEMBLEE GENERALE

De l'Association « Les Fontaines » *Abbé Pierre Marlé*
I.T.E.P « Léon Marron »

24 juin 2011
à 17h15

RAPPORT MORAL DU PRESIDENT



L'an dernier, je commençais le rapport moral 2009 par ces mots : "L'année qui vient de s'écouler est probablement celle où l'association et son conseil d'administration ont été le plus mis à contribution, depuis que je préside à leur destinée."

Et bien, j'étais loin de penser que l'année 2010 serait plus brutale financièrement et plus perturbée dans son fonctionnement que la précédente... Bien sûr, la conjoncture économique et sociale que connaît actuellement notre pays est marquée par un taux de chômage élevé et des licenciements injustes ; mais aussi, par l'augmentation des coûts de l'énergie (carburants, gaz, électricité) qui ampute de fait, l'ensemble des 8 budgets de l'association. Heureusement, cette année nous avons pu préserver les emplois, mais pour les diverses augmentations, nous n'avons pu que partiellement les juguler.

Mais, ce qui est très perturbant, voire inquiétant, et très révélateur d'une crise profonde, c'est le fait qu'un de nos tarificateurs et financeurs, par manque de moyens mis à sa disposition, n'a pu couvrir l'intégralité des budgets nécessaires au bon fonctionnement de nos établissements.

Pour cette raison, et avec regret, car nos relations avec lui étaient excellentes, nous avons déposé un recours auprès du tribunal interrégional de la tarification sanitaire et sociale (TITSS) à Nantes, afin qu'un arbitrage financier puisse s'établir en notre faveur. Il faut savoir, par exemple, que pour un des 6 établissements et services relevant de la compétence de l'ARS, il nous manque pour cette année 371 749 € de financements de fonctionnement et reconductibles pour couvrir le strict fonctionnement légitime de cet établissement.

Heureusement, les efforts conjugués de tous et une gestion rigoureuse des directeurs et responsables des établissements et services nous ont permis de limiter l'ensemble des déficits. Vous aurez les chiffres détaillés lors de la présentation du rapport financier qui va suivre.

Mais qui sait si pour l'année 2011 une autre " ponction financière " de nos budgets par les financeurs ne sera pas de mise ? Alors là, se posera avec une plus grande acuité la question de la préservation des emplois et par voie de conséquence de l'aide dispensée aux usagers...

Dans les moments difficiles que nous traversons aujourd'hui et ceux certainement à venir, **il faut se resserrer autour de nos valeurs fondamentales décrites en des mots forts et simples dans notre projet associatif : solidarité, respect, générosité, confiance, responsabilité, pragmatisme.**

Gérer, c'est prévoir, dit-on. En juin 2009, j'informais l'association, l'ensemble du personnel ainsi que les familles des usagers de ma crainte à la suite de la disparition de la DDASS au profit de la mise en place des futures ARS, en précisant que la mise en œuvre par l'Etat des Agences Régionales de Santé (ARS) ne nous rassurait pas, loin de là, bien au contraire, puisque le secteur médico-social risquait d'être "englué" dans le puits profond et abyssal des déficits des hôpitaux publics et de la Sécurité sociale.

De même, en juin 2009, dans ce même rapport, j'annonçais ma crainte de la reconduction à peu de chose près de la même enveloppe budgétaire pour l'année 2009 que celle perçue en 2008.

Et bien oui, c'est bien ce qui s'est produit ! 2008, 2009, 2010 : 2.5% d'augmentation des budgets sur 3 années, soit moins de 1% l'an. En réalité, compte tenu de toutes les augmentations citées précédemment, ce n'est plus un gel des budgets, c'est tout simplement une amputation financière que nous subissons! C'est pourquoi l'association a engagé un recours contentieux tarifaire.

Voilà donc, dans un premier temps, les informations qu'il était nécessaire de développer et d'expliquer aux adhérents et amis de l'association ainsi qu'aux salariés présents lors de cette assemblée générale.

Passons maintenant aux 4 projets que nous avons prévus de mettre en œuvre en cette année 2010 et pour lesquels vous verrez malheureusement qu'il n'y a pas lieu d'être satisfait.

1^{er} projet : Construction de locaux à l'ITEP « Léon Marron »

Nous avons prévu la construction de deux groupes de 13 lits (26 places) à l'ITEP. Et bien, aujourd'hui, rien ne nous permet de croire que cela va se réaliser... En effet, l'évaluation 2010 du coût prévisionnel de la construction était de 2.5 millions d'euros. Or l'ARS nous a clairement indiqué il y a environ 4 mois qu'aucune subvention ne nous serait octroyée pour ces constructions, faute de financements, sachant qu'elle ne peut toujours pas honorer le solde de la subvention prévue au titre de la CNSA pour la construction de l'ITEP « du Soleil Levant » d'un montant de 164 931 €.

2^e projet : Construction d'une MAS

Construction à Vernon de la Maison d'Accueil Spécialisée pour 35 adultes.

Coût prévisionnel : 6.5 millions d'euros.

Malgré une délibération favorable du CROSMS du 28/01/2010, l'ARS a exclu notre projet, comme beaucoup d'autres, de son dernier programme du PRIAC 2010-2013.

Ce projet est donc mort-né, alors qu'à l'origine, il avait été suggéré et initié par la DDASS. Aujourd'hui, il est donc devenu obsolète. En réalité c'est une somme de travail conséquente qui a été dispensée par les équipes, le responsable du centre d'accueil de jour et par le conseil d'administration pour...rien!

Ces deux blocages nous invitent à la réflexion et, maintenant, à beaucoup de vigilance pour l'avenir, car nous ne voulons plus sans une assurance formelle et confirmée, mobiliser nos énergies et nos moyens.

3^e projet : Mise en place du Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens

En interne, quelques réunions de travail ont eu lieu, mais il faut constater que les responsables de l'ARS ne semblent guère enclins à précipiter sa mise en place. D'ailleurs, à plusieurs reprises, nous avons pu constater leur manque de lisibilité à N+1, et ce, d'autant qu'il semblerait qu'un seul CPOM par an et par département ne puisse se réaliser ? Affaire à suivre...

4^e projet : Nouveaux locaux pour le SESSAD « la Courte échelle »

Toutes nos recherches de nouveaux locaux seront restées vaines cette année, mais aujourd'hui une nouvelle piste se fait jour et nous espérons bien aboutir, d'autant que cette fois-ci, l'ARS a donné un accord de principe à la suite de sa visite des futurs locaux.

Enfin, pour conclure, et avant de répondre aux questions puis de soumettre aux votes ce rapport moral, je veux profiter de cette occasion pour remercier l'ensemble du conseil d'administration et les salariés qui participent activement au bon fonctionnement de l'association, de ses établissements et de ses services. Merci de votre attention.

Le Président, Gérard Varin